

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 FEVRIER 2014**

Délibération  
n° 2014.02. 16.B

**Travaux de  
réhabilitation du  
réservoir de Toutifaut  
R1 sur la commune  
de SOYAUX : marché  
à procédure adaptée  
restreinte**

**LE SIX FEVRIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 janvier 2014**

**Secrétaire de séance** : Fabienne GODICHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 FEVRIER 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.02. 16.B**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESERVOIR DE TOUTIFAUT R1 SUR LA COMMUNE DE SOYAUX : MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE**

Dans le cadre de sa compétence « eau potable », le GrandAngoulême a en charge l'entretien du patrimoine afférent.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'effectuer des travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable de « Toutifaut R1 » situé sur la commune de Soyaux. Il s'agit d'un réservoir semi-enterré d'une capacité de 2 000 m<sup>3</sup>.

Les travaux principaux à réaliser sont les suivants :

Travaux intérieurs :

- préparation des supports,
- réparation et traitement des armatures apparentes,
- réalisation des étanchéités de cuve en résine époxydique qualité alimentaire,
- renouvellement des aérations et d'équipements de sécurité,
- renouvellement des canalisations dans la cuve et entre la cuve et le local technique.
- reprofilage du radier (Prestation supplémentaire éventuelle)

Travaux extérieurs :

- décapage et préparation des supports
- réfection de la toiture terrasse
- mise en œuvre d'un revêtement d'imperméabilisation sur les voiles
- mise aux normes des équipements de sécurité.

La satisfaction de ce besoin nécessite de passer un marché public décomposé comme suit :

Tranche ferme :

- travaux intérieurs

Tranches conditionnelles :

- n° 1 : travaux extérieurs de réfection de la toiture terrasse
- n° 2 : travaux extérieurs de réfection des voiles

Le montant estimatif des travaux est de 238 000 € HT.

La procédure à mettre en œuvre sera la procédure adaptée restreinte lancée en application des articles 26-II 2°, 28 I et 72 du Code des marchés publics. Le nombre de candidats admis à présenter une offre a été fixé à 6 candidats maximum.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 28 janvier 2014,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir ainsi que les actes afférents à une éventuelle résiliation.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>12 février 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>12 février 2014</b>